

**Programme d'études du secondaire deuxième cycle
Français langue première**

Niveaux 16-26-36

**Alberta
Learning
2002**

DONNÉES DE CATALOGAGE AVANT PUBLICATION (ALBERTA LEARNING)

Alberta. Alberta Learning. Direction de l'éducation française.

Français : programme d'études du secondaire deuxième cycle – français langue première (Niveaux 16-26-36).

ISBN 0-7785-1352-1

1. Français (Langue) -- Étude et enseignement (Secondaire) – Alberta.

I. Titre

PC2068.C2.A333 2002

440.707123

Cette publication est destinée au/aux :

| | |
|--|---|
| <i>Élèves</i> | |
| <i>Enseignants</i> | ✓ |
| <i>Administrateurs (directeurs, directeurs généraux)</i> | ✓ |
| <i>Conseillers</i> | ✓ |
| <i>Parents</i> | |
| <i>Grand public</i> | |
| <i>Autres</i> | |

Copyright © 2002, la Couronne du chef de la province d'Alberta, représentée par le ministre d'Alberta Learning, Alberta Learning, Direction de l'éducation française, 11160, avenue Jasper, Edmonton (Alberta), T5K 0L2,
Téléphone : (780) 427-2940, Télécopieur : (780) 422-1947, Adel: def@edc.gov.ab.ca

Alberta Learning autorise la reproduction de la présente publication à des fins pédagogiques et sans but lucratif.

Remarque. – *Dans cette publication, les termes de genre masculin utilisés pour désigner des personnes englobent à la fois les femmes et les hommes. Ils sont utilisés uniquement dans le but d'alléger le texte et ne visent aucune discrimination.*

Nous nous sommes efforcés de reconnaître ici toutes nos sources et de nous conformer à la réglementation relative aux droits d'auteur. Si vous relevez certaines omissions ou erreurs, veuillez en informer Alberta Learning afin que nous puissions y remédier.

TABLE DES MATIÈRES

| | |
|----------------------------------|----|
| Introduction | 1 |
| COMMUNICATION ORALE | 7 |
| • L'écoute | 7 |
| • L'interaction | 12 |
| • L'exposé | 17 |
| LECTURE | 21 |
| ÉCRITURE | 29 |
| ANNEXES | 39 |
| BIBLIOGRAPHIE | 67 |

INTRODUCTION

Le présent document représente la version définitive du programme d'études de Français langue première 16-26-36. Il remplace la version provisoire parue au printemps 2001. Il s'agit d'un inventaire de résultats d'apprentissage généraux (RAG) et de résultats d'apprentissage spécifiques (RAS) propres à la matière « français ». Pour l'instant, c'est la seule matière pour laquelle le ministère de l'Apprentissage de l'Alberta élabore un programme d'études aux niveaux 16-26-36.

Buts visés par le programme

| | |
|-----------------------------|---|
| Pour les élèves | <ul style="list-style-type: none">- L'acquisition de connaissances et de stratégies de base en communication orale, en lecture et en écriture.- L'atteinte d'un seuil de réussite et l'autonomie nécessaire pour accomplir diverses tâches au quotidien.- La préparation au monde du travail.- L'intégration à la communauté francophone. |
| Pour les enseignants | <ul style="list-style-type: none">- L'identification de RAG et de RAS liés au produit en communication orale, en lecture et en écriture (compétences communicatives et cognitives).- L'identification de RAG et de RAS liés au processus de réalisation d'une tâche en communication orale, en lecture et en écriture (compétences stratégiques et métacognitives).- L'intégration des technologies de l'information et de la communication (TIC) aux RAG et RAS de français (compétences technologiques).- L'intégration de l'identité, de la culture et de la communauté aux RAG et aux RAS de français (compétences culturelles). |

Voir le contexte d'apprentissage/enseignement à privilégier (Annexe 1) et le tableau des compétences à développer (Annexe 2).

Clientèle visée

Dans le but d'assurer le taux le plus élevé de réussite chez les élèves aux niveaux 16-26-36, on a tenu compte de leurs besoins et de leurs limites lors de l'élaboration de ce programme d'études. Des échanges avec des enseignants et des élèves, ainsi que la rétroaction d'un comité consultatif, ont permis de valider et d'identifier les besoins réels de ces élèves qui ont la capacité d'apprendre et de développer leur autonomie. On fournit à l'annexe 3 un tableau de caractéristiques à titre indicatif seulement (à ne pas prendre au pied de la lettre). Les élèves suivant le programme de Français 16-26-36 peuvent répondre à quelques-unes ou plusieurs de ces caractéristiques, mais leur profil peut aussi différer largement du portrait brossé dans cette liste. Il revient à chaque conseil scolaire d'assurer un diagnostic révélateur des caractéristiques et des compétences de chaque élève en question.

Mise en œuvre du programme

| Dates | Phases |
|----------------------------|---|
| Septembre 2001 – Juin 2002 | Mise à l'essai du document de travail Amorce du processus d'évaluation (autorisation), de l'adaptation et/ou de l'élaboration de ressources didactiques de base ou d'appui |
| Septembre 2002 – Juin 2003 | Mise en œuvre optionnelle du programme d'études |
| Septembre 2003 – Juin 2004 | Mise en œuvre provinciale du programme d'études |

Annexes

Dans le but d'appuyer l'enseignant dans la mise en œuvre du programme d'études, on lui fournit en annexe des documents de référence et des fiches reproductibles (schémas, tableaux, etc.). Ces annexes peuvent constituer des pistes pédagogiques utiles dans la délimitation des attentes vis-à-vis de la clientèle visée et dans la planification de l'enseignant.

Organisation du document

| | | | |
|--|--|--|---|
| Introduction | <ul style="list-style-type: none"> - Buts visés par le programme - Clientèle visée - Mise en œuvre du programme - Organisation du document - Organisation des résultats d'apprentissage généraux | | |
| Résultats d'apprentissage visés | <i>Résultats d'apprentissage</i> <ul style="list-style-type: none"> - Généraux (RAG) - Spécifiques (RAS) | <i>Domaines d'apprentissage</i> <ul style="list-style-type: none"> - Communication orale - Lecture - Écriture | <i>Types de textes et de discours</i> <ul style="list-style-type: none"> - Besoin d'information - Besoin d'imaginaire et d'esthétique |
| | <ul style="list-style-type: none"> • <i>Aspects intégrés aux RAS</i> <ul style="list-style-type: none"> - Intégration des technologies de l'information et de la communication (TIC) - Intégration du domaine <i>Culture – Identité – Communauté</i> | | |
| Annexes | <ul style="list-style-type: none"> - Documents de référence - Fiches reproductibles (schémas, tableaux, etc.) | | |

Organisation des résultats d'apprentissage généraux

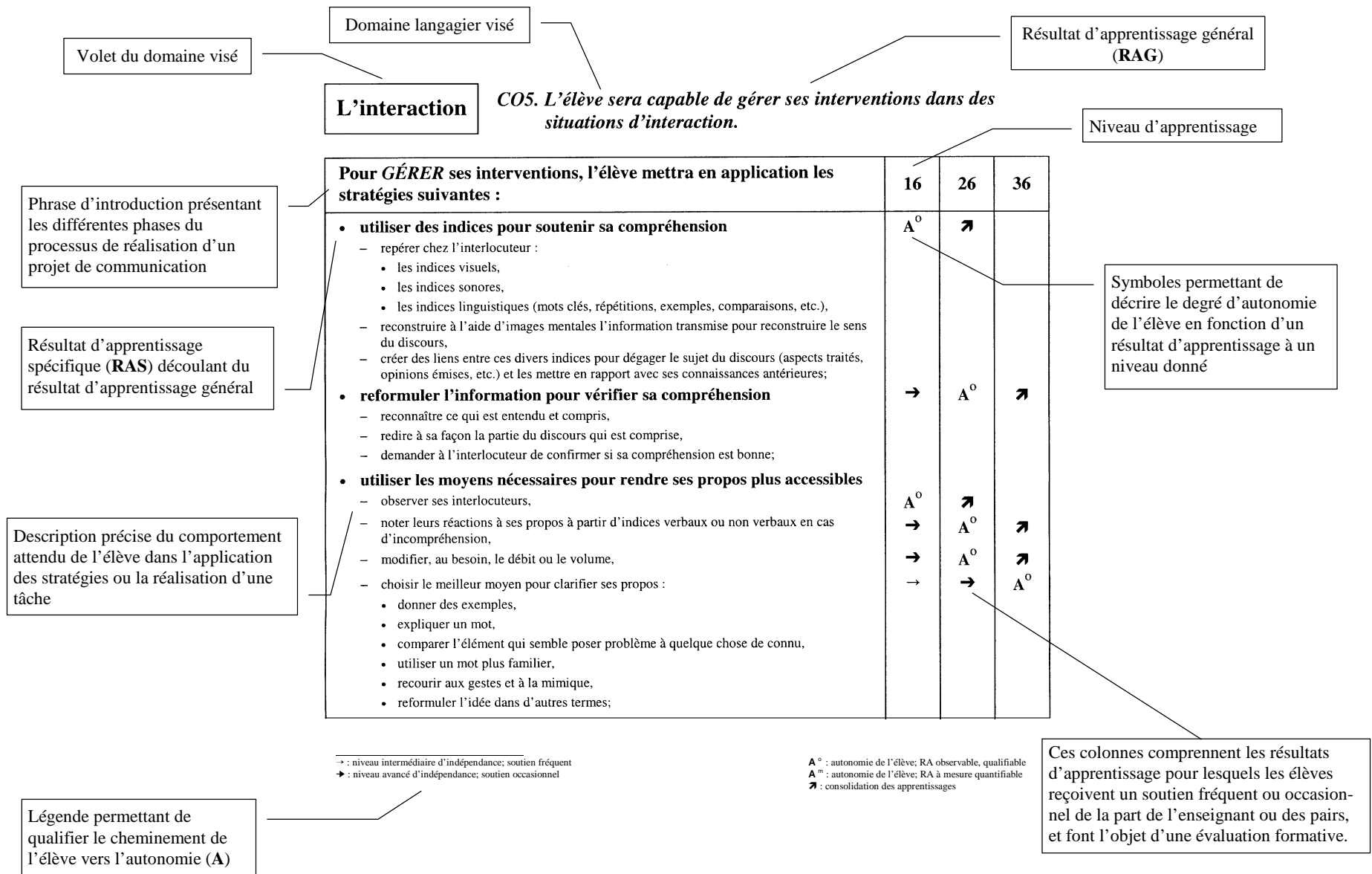
Dans l'ensemble, l'organisation des résultats d'apprentissage généraux suit le processus du déroulement des activités : par exemple, le contexte de la tâche (CO3 et CO4), la planification (CO1) et

la gestion de cette tâche (CO2). À la lecture des résultats d'apprentissage spécifiques, on notera que l'analyse de l'efficacité des moyens utilisés pour réaliser la tâche se trouve sous le résultat d'apprentissage : gestion.

| Communication orale | Lecture | Écriture |
|---|--|--|
| <i>L'écoute</i> | | |
| CO3. Contexte : besoin d'information | L3. Contexte : besoin d'information | É3. Contexte : besoin d'information |
| CO4. Contexte : besoins d'imaginaire et d'esthétique | L4. Contexte : besoins d'imaginaire et d'esthétique | É4. Contexte : besoins d'imaginaire et d'esthétique |
| CO1. Planification | L1. Planification | É1. Planification |
| CO2. Gestion | L2. Gestion | É2. Gestion |
| <i>L'interaction</i> | | |
| CO7. Contexte : vie quotidienne | | |
| CO5. Gestion | | |
| CO6. Développement du vocabulaire | | |
| <i>L'exposé</i> | | |
| CO10. Contexte : répondre à divers besoins | | |
| CO8. Planification | | |
| CO9. Gestion | | |

* L'ordre de présentation des résultats d'apprentissage a été modifié pour correspondre au déroulement d'un projet de communication.

• **Guide d'utilisation du programme d'études**



Degré d'autonomie de l'élève

Comme précisé dans la section sur les principes d'apprentissage, un des rôles de l'enseignant est d'être le médiateur entre le savoir à construire et l'apprenant. Pour bien remplir ce rôle, il doit d'abord modeler pour l'élève le comportement attendu, c'est-à-dire les stratégies cognitives et métacognitives qui lui permettent de réaliser son projet (enseignement explicite). Ensuite, il accompagne l'élève dans la réalisation d'un projet qui fait appel aux mêmes stratégies (pratique guidée).

Puis, il place l'élève dans une situation où il aura à utiliser, en compagnie de ses pairs, les mêmes éléments visés (pratiques coopératives). Finalement, il vérifie jusqu'à quel point l'élève a intégré les stratégies et le comportement attendus (pratique autonome et transfert).

Les symboles sont utilisés pour décrire cette marche de l'élève vers l'autonomie, tout en ayant l'appui de l'enseignant.

| Symboles | Niveau | Explication |
|----------------|---|--|
| → | <i>niveau intermédiaire d'indépendance : l'élève requiert un soutien fréquent de la part de l'enseignant et de ses pairs</i> | L'enseignant fait une démonstration explicite des éléments visés. Il travaille sur les éléments de base du concept à l'étude. Il favorise le travail de groupe et appuie régulièrement le groupe tout au long de l'activité. |
| ➔ | <i>niveau avancé d'indépendance : l'élève requiert un soutien occasionnel de la part de l'enseignant et obtient le soutien de ses pairs</i> | L'enseignant fait une démonstration en fournissant la représentation complète du concept à l'étude. Il sollicite la participation des élèves au cours de sa démonstration. Il met l'accent sur ce qui semble poser problème. Il favorise le travail en petits groupes et guide l'objectivation (auto-évaluation) et la rétroaction par les pairs. |
| A ^o | <i>autonomie de l'élève (stratégies, attitudes, etc.)</i> | En situation d'évaluation formative, l'enseignant vérifie avec quel degré d'autonomie l'élève a utilisé l'élément visé (stratégie, attitude, etc.). Il vérifie également jusqu'à quel point l'élève comprend son utilisation dans des contextes variés (transfert). Le résultat d'apprentissage (RA) est observable et la mesure est qualifiable . |
| A ^m | <i>autonomie de l'élève (mécanismes de la langue et tâches)</i> | L'enseignant vérifie le comportement de l'élève face aux résultats d'apprentissage (RA) visés en situation d'évaluation sommative. Le produit du travail de l'élève est évalué et la mesure est quantifiable . L'évaluation des projets de communication (les tâches) et des mécanismes de la langue mène à la confirmation du degré de maîtrise de l'élève. |
| ↗ | <i>consolidation des apprentissages</i> | L'enseignant place l'élève dans des situations de communication toujours plus complexes de façon à développer chez lui un champ d'expertise de plus en plus vaste et à accroître son autonomie. |